

Ecole Privée Catholique
SAINT LOUIS DE GONZAGUE
71 Av du Docteur Schweitzer
66043 PERPIGNAN CEDEX
*
Tél. : 04.68.61.23.91
mail :
secretariat.primaire@gonzague.com



ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

Dossier de rentrée Élémentaire

- ♦ Circulaire de rentrée
- ♦ Règlement intérieur
- ♦ Fiche de renseignements à compléter et à signer
- ♦ Dossier périscolaire (accueils du matin et du soir, ateliers pause méridienne et études du soir) fiches d'inscription + grille tarifaire
- ♦ Fiches Pastorale

Documents à retourner signés, le jour de la rentrée, à l'enseignante de votre enfant :

- Fiche de renseignements + fiche(s) d'inscription au périscolaire
- Règlement intérieur signé
- Fiches Pastorale
- Eventuellement refus d'adhésion à l'UNPEC Saint-Christophe (prévoyance à récupérer à partir du 24 août et à remettre à l'accueil le jour de la rentrée).

CIRCULAIRE DE RENTREE ECOLE ELEMENTAIRE

La rentrée scolaire 2026/2027 pour l'Ecole élémentaire de Saint Louis de GONZAGUE est fixée au **MARDI 01 SEPTEMBRE 2026**.

L'école fonctionnera sur une semaine de 4 JOURS (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi).

HORAIRES ECOLE ELEMENTAIRE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
de 8h30 à 11h30 - de 13h35 à 16h45

RENTREE :

Pour faciliter l'accueil des élèves et procéder aux formalités indispensables de début d'année dans de bonnes conditions, les classes rentreront de la manière suivante.

➤ **Pour les classes de CP et de CE1**

L'accueil des enfants se fera par demi-journée,

À 09h00,

Pour les enfants dont les noms commencent par :

A ———→ K (inclus)

Ces élèves de CP et de CE1 sortiront à **11h30** et reviendront à l'école le **JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026**.

À 14h15,

Pour les enfants dont les noms commencent par :

L ———→ Z (inclus)

Ces élèves de CP et de CE1 sortiront à **16h45** et reviendront à l'école le **JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026**.

➤ **Pour les classes de CE2, de CM1 et de CM2**

À 9h30,

L'accueil de tous les enfants se fera en classe entière.

Les élèves de CE2, de CM1 et de CM2 sortiront à **16h45** (la cantine sera assurée pour les demi-pensionnaires) et reviendront à l'école le **JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026**.

INFORMATIONS GENERALES

Les accueils en élémentaire, aussi bien du matin que du soir, débiteront **le JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026** ; imprimer et compléter les fiches ACCUEIL PERISCOLAIRE (matin/soir et ateliers pause méridienne) et les remettre à l'enseignante le jour de la rentrée) ;

Attention dorénavant, L'inscription aux accueils périscolaires est annuelle.

Les frais sont répartis sur 10 mois comme pour la scolarité.

Pour un besoin d'accueil ponctuel, des tickets seront en vente auprès de Mme LECAS pour le matin et le soir.

- L'accueil périscolaire du matin, **obligatoire pour les élèves qui arrivent à l'école avant 8h05**, débute à 7h45 et se termine à 8h15.
- Concernant l'accueil périscolaire du soir :
 - Accueil périscolaire du soir **jusqu'à 18h15**
 - Etude surveillée à partir du CE2 (sans aide aux devoirs) **jusqu'à 18h00**
 - Etude dirigée (petit groupe avec un tuteur pour l'aide aux devoirs) : Inscription auprès de notre partenaire le groupe ALPHA Education **jusqu'à 18h00**

MATERIEL : Pour les élèves du CE1 au CM2, les livres sont loués par l'établissement et facturés en septembre.

Pour les élèves des 3 cycles, les fournitures seront facturées ultérieurement.

Le jour de la rentrée, les élèves doivent apporter les fournitures demandées par chaque enseignante.

RAPPEL : La tenue commune est obligatoire !!

BONNES VACANCES A TOUS !

La Directrice
Rose LOPES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ÉLÈVE
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Coller la
photo
S.V.P

Année scolaire : 2026-2027

Classe :

Externe ☐

Demi-pensionnaire ☐

ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Né(e) le : __ / __ / __ à : Département :

Adresse de l'enfant :

.....

Nombre de frères et sœurs scolarisé dans l'établissement : Classe(s) :

Il est important de renseigner tous les éléments

RESPONSABLES LÉGAUX

Situation de famille : Mariés ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Veuf/ve ☐ Concubins ☐ Célibataire ☐

Si vous êtes séparés ou divorcés, indiquer qui a la garde de l'enfant (joindre S.V.P l'ordonnance du TGI):

PÈRE ☐

MÈRE ☐

GARDE ALTERNÉE ☐

<u>PARENT 1</u>	<u>PARENT 2</u>
Nom :	Nom marital :
Prénom :	Nom de jeune fille :
	Prénom :
Adresse : (Noter l'adresse, seulement si elle est différente de celle de l'enfant)	Adresse :
Portable :	Portable :
Tél. travail :	Tél. travail :
Profession :	Profession :
Adresse travail :	Adresse Travail :
Mail :	Mail :
Autorité parentale : OUI ☐ NON ☐	Autorité parentale : OUI ☐ NON ☐

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX / SUIVI PARTICULIER

Allergies : OUI ☐ NON ☐ Si oui lesquelles ? :

PAI ? : (Prendre RDV avec la directrice pour mettre à jour le PAI dès la rentrée) :

Suivi particulier (orthophoniste, psychomotricien...) :

Personne autre que les parents à prévenir en cas d'urgence

Nom, Prénom	lien avec l'enfant	téléphone domicile /portable
-------------	--------------------	------------------------------

1-.....		/.....
---------	-------	-------------

2-.....		/.....
---------	-------	-------------

Pour les élèves de CP, autres personnes autorisées à prendre l'enfant à la sortie

Nom, Prénom	lien avec l'enfant	téléphone domicile /portable
-------------	--------------------	------------------------------

1-.....		/.....
---------	-------	-------------

2-.....		/.....
---------	-------	-------------

3-.....		/.....
---------	-------	-------------

Activités Pédagogiques Complémentaires

Dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires, votre enfant pourra être amené à participer, au cours de l'année, à un atelier d'aide les Lundis et Jeudis de 12h30 à 13h15.

J'accepte ☐

Je refuse ☐

Règlement intérieur

Je soussigné (e)et parents de l'enfant
....., en classe de, déclare avoir pris connaissance du règlement
intérieur de l'école dans sa totalité et m'engage à respecter **les modalités qu'il définit**.

Date et signature des parents :

Droit à l'image

☐ J'accepte que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) durant le temps scolaire et périscolaire et soit diffusé (activités, sorties scolaires, plaquette de fin d'année de l'école, pastorale, site internet de l'Institution, DVD spectacle ...)

☐ Je refuse que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) durant le temps scolaire et périscolaire et soit diffusé (activités, sorties scolaires, plaquette de fin d'année de l'école, pastorale, site internet de l'Institution, DVD spectacle ...)



Autorisez-vous votre enfant (à partir du CE2) à quitter l'établissement seul aux heures de sortie (11h30 - 16h45 ou fin du périscolaire) ?

☐ **OUI**

☐ **NON**

Nous nous engageons à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

DATE :

SIGNATURE PARENT 1 :

SIGNATURE PARENT 2 :

DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL : Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer l'inscription d'un élève au sein de l'Institut Saint Louis de Gonzague. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pendant toute la durée de fréquentation de l'établissement plus de trois ans. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au Responsable de Traitement : Institution Saint Louis de Gonzague, à l'attention du directeur, 71 avenue Dr Albert Schweitzer, 66000 Perpignan.

Chers parents,

Ce document concerne le financement par les communes de résidence des frais de fonctionnement des écoles primaires privées des communes d'accueil, merci de le rendre à l'enseignante de votre enfant dûment (Loi Carle du 28 octobre 2009 – circulaire d'application du 15/02/2012).

1- Renseignements sur l'élève

Nom : Prénom : Classe :

Commune de résidence :

2- Renseignements sur les moyens de garde et de restauration de la commune de résidence

- La commune a-t-elle une capacité d'accueil dans son école publique ? OUI ☐ NON ☐
- Possède-t-elle un service de restauration ? OUI ☐ NON ☐
- Possède-t-elle un service de garderie ? OUI ☐ NON ☐

3- Renseignements sur la profession des parents (uniquement si vous travaillez sur PERPIGNAN)

- profession du parent 1 et adresse travail :
- profession du parent 2 et adresse travail :

4- Renseignements sur les frères et sœurs scolarisés sur Perpignan (établissements privés ou publics) :

NOM	PRENOM	CLASSE	NOM ETABLISSEMENT	COMMUNE	ETABLISSEMENT PRIVE (mettre une croix si oui)

5- Renseignements sur le suivi médical de l'élève sur Perpignan : (Si OUI joindre obligatoirement un certificat médical)

	NOM DU PRATICIEN	ADRESSE	TELEPHONE
Orthophoniste			
Psychologue			
Psycho-motricien			
Orthoptiste			
Ergothérapeute			
Autre... ..			

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉLÉMENTAIRE

Institution Privée Catholique
SAINT LOUIS DE GONZAGUE



① Horaires et réglementation des sorties :

Fonctionnement : Semaine à 4 jours.

Heures de présence en classe :

Le matin	L'après-midi
8h30 – 11h30	13h35 – 16h45

Le matin, les enfants sont accueillis à **partir de 08h05 dans la cour du primaire par un surveillant.**

Accueil possible des élèves tous les jours à partir de 7h45 (garderie) et de 13h20 (cour).

Pour des raisons de sécurité (entre 07h45 et 08h05) les enfants n'ont pas le droit d'être dans l'enceinte de l'école sans être inscrits à la garderie. Tout élève surpris dans la cour durant ces horaires sera automatiquement inscrit à la garderie.

Le portail ferme à 8h30, 13h35 et 16h55.

A partir de 16h55, les enfants non récupérés par leurs parents seront conduits à la garderie qui sera facturée. Possibilité à partir du CE2 de s'inscrire en étude surveillée et à partir du CP en étude dirigée (inscription auprès de notre partenaire étude ALPHA) de 17h00 à 18h00 : **les enfants inscrits sont récupérés obligatoirement entre 18h00 et 18h15.**

② Absences et retards :

Tout retard et toute absence doivent être mentionnés à l'enseignant et au secrétariat primaire via école directe.

2a : Retards :

Les retards réguliers seront assimilés à des absences partielles et signalés à l'Inspection Académique.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, l'accès à la classe pourra être refusé, l'élève devra attendre alors dans le bureau de la Direction jusqu'à la fin de l'activité.

2b : Absences :

Les absences doivent être signalées par les parents (par téléphone ou école directe) au plus tôt dans la matinée. Les devoirs pour le lendemain doivent être demandés par les parents **avant 11h30 obligatoirement**. Sans demande les devoirs ne seront pas déposés à l'accueil.

Seules les absences pour raison de santé ou cas de force majeure sont autorisées. (Justifier le rendez-vous par tout moyen : justificatif de RDV, certificat médical, attestation de présence ...)

Tout rendez-vous personnel pris sur le temps scolaire sera considéré comme une demi-journée d'absence, l'élève ne pourra intégrer la classe qu'aux horaires d'ouverture du portail et non sur le temps de classe.

Au-delà de 4 demi-journées d'absences mensuelles, un signalement sera fait auprès du rectorat.

La messagerie de l'application Ecole Directe constitue un outil de communication les jours ouvrés mais les enseignants **ne répondront que durant leur temps de travail.**

Merci de respecter « le droit à la déconnexion » des enseignants.

③ Alignements et déplacements :

A chaque sonnerie de rentrée de classe, les élèves doivent s'aligner 2 par 2 rapidement et en silence à l'emplacement réservé à leur classe. Les déplacements dans les couloirs et l'escalier se font dans l'ordre et dans le calme. Aucun déplacement dans les couloirs n'est autorisé pendant les récréations et durant la pause méridienne (hors APC en présence de l'enseignant).

Il est interdit de courir, de crier et de manger à l'intérieur des bâtiments.

④ Comportement :

• Tenue commune :

Le port de la tenue commune est obligatoire. L'élève doit porter le haut blanc ou bleu marine arborant le blason de Saint Louis. Le bas doit être impérativement bleu marine ou jean.

Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'élève.

Les enfants doivent porter une tenue correcte : **tout vêtement trop court (jupe, short : longueur minimale tolérée au-dessus du genou) ou déchiré n'est pas admis.** En cas d'oubli ou du non-respect du port de la tenue commune, les parents sont appelés et priés d'apporter le vêtement adéquat dans la matinée.

Ne sont pas autorisés :

- le vernis aux ongles, les mèches colorées, les décorations rasages (dans les cheveux), les tatouages éphémères, le maquillage...
- les lunettes de soleil, les tongs, les claquettes, les crocs, les tenues de plage ...

• Respect de l'autre :

a) Principes fondamentaux

Dans l'esprit de l'Enseignement catholique, chaque enfant est accueilli avec respect, bienveillance et dignité.

Chaque élève a le droit de se sentir en sécurité et respecté au sein de l'école.

Les élèves sont tenus de respecter l'intégrité physique, morale et affective de chacun : camarades, adultes de l'établissement et membres de la communauté éducative.

b) Attitudes attendues des élèves

Les élèves doivent :

- Respecter les autres dans leurs paroles et leurs gestes
- Utiliser un langage correct, sans insultes, moqueries ni propos discriminatoires
- Accepter les différences (origines, opinions, apparence, difficultés, croyances...)
- Faire preuve de bienveillance, d'entraide et d'esprit de fraternité
- Être polis, serviables et respectueux envers leurs camarades et l'ensemble du personnel éducatif

c) Comportements interdits

Sont strictement interdits :

- Les insultes, menaces et humiliations
- Les violences physiques (coups, bousculades volontaires...)
- Le harcèlement sous toutes ses formes, y compris en ligne
- L'exclusion volontaire d'un élève par les autres élèves

d) Gestion des conflits

Les conflits survenus pendant le temps scolaire sont pris en charge par l'établissement.

Afin de garantir un cadre serein et protecteur pour tous les enfants, les familles ne doivent pas intervenir directement auprès d'un autre élève ni chercher à régler elles-mêmes les différends.

e) Engagement de l'établissement

L'établissement veille à assurer une posture éducative et protectrice conforme aux obligations légales, aux recommandations nationales et aux valeurs de l'Enseignement catholique.

• Matériel :

Les élèves ne doivent apporter à l'école que les affaires nécessaires au travail.

Ils ne doivent avoir en leur possession, ni argent de poche, ni objet de valeur (**l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol**).

Sont strictement interdits :

- Les ballons durs, balles de tennis
- Les pipas, les sucettes, les chewing-gums, les bonbons durs
- Les portables, les accessoires connectés, les parapluies, les pétards.

Tout le matériel scolaire doit être marqué au nom de l'élève.

L'enfant est responsable de ses affaires, l'établissement décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol.

• Respect des lieux et du matériel collectif :

Les différents lieux de l'école, les locaux et le matériel collectif doivent être respectés :

- ⇒ Salles de classe, réfectoire
 - ⇒ Couloirs et escaliers
 - ⇒ TOILETTES
 - ⇒ Matériel scolaire, audio-visuel et informatique
 - ⇒ Mobilier
 - ⇒ Equipements sportifs
 - ⇒ Aménagements de la cour.
 - ⇒ Il est interdit de dessiner ou d'écrire sur les murs, les portes, les fenêtres, les bureaux et les chaises des locaux scolaires et de la cour.
- Interdiction de manger dans ces lieux

Chaque élève est responsable du respect et de la propreté des sanitaires :

- Utiliser les toilettes correctement : uriner et jeter les papiers utilisés dans la cuvette et pas à côté.
- Respecter les règles d'hygiène (se laver les mains après chaque utilisation en prenant garde de ne pas en éclabousser partout)
- Ne pas dégrader le matériel (c'est un espace intime, ce n'est pas un espace de jeu)
- Laisser les lieux propres pour les autres (nettoyer la cuvette si on l'a salit)

⑤ Sanctions :

Tout manquement au Règlement Intérieur de l'élémentaire sera sanctionné par l'équipe éducative.

Cf : Annexe disciplinaire

1. Mot sur Ecole Directe ou Incident pour un événement ponctuel de petite gravité (devoirs non faits, bavardages incessants, insolence...).
2. Observation(s)
3. Retenue le mercredi matin
4. Convocation des parents en présence de Mme Lopes.
5. Avertissement
6. Exclusion temporaire
7. Exclusion définitive.



J'ai lu et j'accepte les conditions du règlement intérieur

Le....., A.....

Signature des parents et de l'élève

Liste des fournitures scolaires CP 2026-2027

- ☐ 1 trousse de travail
- ☐ 2 crayons à papier **HB. Taille-crayon interdit.**
- ☐ 2 gommes blanches
- ☐ 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- ☐ 3 bâtons de colle (petit modèle) + 1 bâton de colle (grand modèle)
- ☐ 2 fluos : 1 jaune, 1 vert
- ☐ 1 ardoise effaçable, 1 chiffon ou brosse
- ☐ 8 feutres Velleda

- ☐ 1 trousse de dessin à 2 compartiments
- ☐ Des feutres à pointe moyenne
- ☐ Des crayons de couleur

Merci de bien vouloir mettre les feutres et les crayons dans chaque compartiment de cette trousse.

Toutes les fournitures doivent être identifiées au nom de l'enfant.

- ☐ 2 photos d'identité avec le nom de l'enfant
- ☐ 1 boîte de mouchoirs en papier (une 2^e boîte sera demandée en janvier)
- ☐ 1 grand cartable. **Les cartables à roulettes sont interdits.**

Tout le matériel doit être apporté **le jour de la rentrée**, ainsi que les documents administratifs (fiche de renseignements signée **avec photo collée**).

Comme chaque année, veuillez noter le nom de votre enfant sur chaque veste, sweat...

N'oubliez pas qu'ils ont tous les mêmes hauts

BIENVENUE EN CE1

LISTE FOURNITURES

- 1 agenda pratique pour les enfants avec lignes pour écrire (pas de cahier de textes)
- 1 cahier de brouillon petit format
- 1 **trousse** contenant :

- 2 crayons à papier HB
- 2 porte-mines
- 1 gomme
- 1 taille-crayon avec réserve
- 1 paire de bons ciseaux à bouts ronds
(Droitier ou gaucher en fonction de l'enfant)
- stylos bic : bleu x2, vert x2, rouge x2
- un stylo bleu effaçable
- un surligneur jaune
- deux colles
- un compas



le tout marqué
au nom de l'enfant

- 1 règle double décimètre plate graduée en plastique rigide.
- 1 équerre
- 1 boîte de crayons de couleur et 1 boîte de feutres moyens à mettre dans une trousse séparée.
- 1 ardoise velleda + chiffon + 2 feutres d'ardoise
- 1 paquet de 200 feuilles simples SEYES à gros carreaux (lignage 2 couleurs).
- 2 photos d'identité (marquées au nom de l'enfant) en plus de celle du dossier
- 2 grosses boîtes de mouchoirs en papier
- une gourde en aluminium facile à manipuler.
- le dossier d'inscription avec photo collée
- un grand classeur à levier, dos de 7 cm avec le nom sur la tranche
- une pochette A4 zippée transparente



Ces fournitures sont à vérifier tout au long de l'année et à renouveler si nécessaire.
Elles sont à apporter le jour de la rentrée, marquées au nom de l'enfant.
Certaines pourront être demandées en cours d'année en fonction des besoins.
Merci d'en avoir en réserve à la maison.

Les cahiers et classeurs ... seront distribués par la maîtresse et vous seront facturés plus tard.



Les cartables à roulettes sont fortement déconseillés.
(Escaliers pour accéder aux classes)



Veuillez noter le nom de votre enfant sur tous les vêtements.

• **BONNE RENTRÉE** •

LISTE DE FOURNITURES

CLASSES DE CE2

- ☐ 1 agenda scolaire (minimum 18 cm x 22 cm). Pas de cahier de textes.
- ☐ 100 feuillets mobiles perforés blancs, carreaux seyès, 21 x 29,7 cm
- ☐ 100 pochettes plastiques
- ☐ 1 trousse à double compartiments comprenant :
 - 1 boîte de feutres fins
 - 1 boîte de crayons de couleurs
- ☐ 1 trousse contenant :
 - 1 paire de ciseaux (droitier ou gaucher)
 - 1 crayon à papier
 - 1 gomme
 - 1 taille-crayon avec réserve
 - 1 petite règle plate de 12 à 15 cm
 - 8 stylos : 2 bleus, 2 verts, 2 rouges et 2 noirs
 - 2 surligneurs : 1 jaune et 1 couleur au choix
 - 2 batons de colle

Les rollers de correction ne sont pas autorisés
- ☐ 1 règle plate graduée en plastique rigide de 30 cm
- ☐ 1 ardoise Velleda
 - 1 pochette de feutres
 - 1 éponge ou chiffon
- ☐ 1 boîte de feutres pinceaux (de préférence Visaquarelle ou Bic)
- ☐ 1 gobelet en plastique ou une gourde

MERCI DE NOTER LE NOM DE VOTRE ENFANT SUR CHAQUE FOURNITURE, VESTE, MANTEAU, SWEAT...

Les cartables à roulettes sont fortement déconseillés.

NOUS VOUS DEMANDONS DE VÉRIFIER ET/OU COMPLÉTER LE MATÉRIEL À CHAQUE RENTRÉE DE VACANCES

BONNE RENTRÉE

LISTE DE FOURNITURES CM1

Année 2026/2027



Une partie des fournitures de votre enfant est effectuée par l'Institution.
Le matériel que vous devez fournir pour la rentrée est le suivant :

500 feuillets mobiles blancs perforés grand format grands carreaux.
1 porte-vues (minimum 200 vues).
<u>1 trousse comprenant :</u>
• 4 stylos : 1 noir, 1 rouge, 1 vert, 1 bleu (si vous le souhaitez, un stylo plume avec ses cartouches),
• 1 crayon de papier,
• 1 taille-crayon,
• 1 bâton de colle,
• 1 feutre fluo,
• 1 gomme,
• 1 paire de ciseaux.
1 compas avec mine fixe + recharge de mines (simple d'utilisation et en métal).
1 boîte de crayons de couleur.
1 boîtes de feutres.
1 boîte de 10 à 12 tubes de gouache.
1 ardoise blanche + feutres d'ardoise et chiffon.
1 double-décimètre en plastique rigide.
1 équerre rigide en plastique.
1 pochette de papiers à dessin Blanc Canson 24X32.
2 boîtes de mouchoirs en papier.
1 paquet de lingettes.
1 agenda avec un format suffisant et une page par jour.

Par ailleurs, pour éviter les achats inutiles, certaines fournitures seront éventuellement renouvelées en cours d'année.

Tout le matériel doit impérativement être étiqueté au nom de l'enfant à la maison. De même, veuillez noter le nom de votre enfant sur chaque veste, sweat, manteau...

Les cartables à roulettes sont fortement déconseillés.

Chaque élève doit impérativement venir le jour de la rentrée avec, en sa possession,

- La fiche de renseignements avec la photo collée,
- La fiche pastorale (avec le certificat de baptême si l'enfant prépare sa communion),
- La fiche de l'ALSH.



ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027
CYCLE 3 - CM2



- ☐ 1 agenda
 - ☐ 1 équerre
 - ☐ 1 règle (un double décimètre)
 - ☐ 1 rapporteur
 - ☐ 1 ardoise / 2 feutres Velleda / 1 effaceur
 - ☐ 1 boîte de feutres fins
 - ☐ 1 boîte de feutres pinceaux
 - ☐ 1 boîte de crayons de couleur
 - ☐ 1 trousse garnie :
 - ☐ De 4 stylos (bleu, noir, vert et rouge) **Pas de stylo 4 couleurs.**
 - ☐ D'une gomme
 - ☐ D'un taille-crayon avec réservoir
 - ☐ D'un crayon à papier
 - ☐ D'un bâton de colle
 - ☐ De ciseaux
 - ☐ D'un compas
 - ☐ De 2 surligneurs (jaune et orange)
 - ☐ D'une clé USB pour les exposés
 - ☐ D'une calculatrice Casio collège (modèle FX 92)
 - ☐ Un dictionnaire Robert Collège
 - ☐ Un lot de 100 feuilles de classeur A4
 - ☐ Ramener le cahier de catéchèse pour ceux qui l'ont
- Rapporter impérativement et uniquement LE JOUR DE LA RENTRÉE :**
- ☐ La fiche de renseignements entièrement complétée recto / verso photo d'identité **collée.**
 - ☐ Le règlement intérieur signé.
 - ☐ **Etiqueter chaque affaire et vêtement.**

À l'attention des familles des élèves de CP et CE1

Chers parents,

Afin de respecter les rythmes et les convictions de chacun, **deux modalités de participation** sont proposées pour les enfants, un choix doit être acté.

1. **Un parcours de catéchèse**, qui est une proposition pour approfondir et vivre la foi chrétienne, incluant des temps de prière, de célébrations et de messes, des récits bibliques et des gestes liturgiques simples.

2. **Un parcours de culture chrétienne**, qui a pour objectif de faire découvrir une culture qui a marqué notre histoire, notre patrimoine, nos traditions et les valeurs de partage, de pardon et de fraternité portées par notre établissement. Ce parcours ne propose pas de temps de prières ni de messes.

Dans un souci de bonne organisation, nous vous invitons à **compléter le coupon ci-joint** afin d'indiquer votre choix de parcours pour votre enfant avant le **vendredi 11 septembre 2026**.

Nous restons à votre disposition pour tout échange ou question.

Ensemble, nous souhaitons offrir à chaque enfant un chemin de croissance intérieure, dans le respect de chacun et la joie de vivre ensemble.

Mme LOPES
Directrice de l'établissement

Mme PINHEIRO
Adjointe en pastorale scolaire

✂ Coupon à compléter et à rendre avant le Vendredi 11 Septembre 2026

Nom de l'enfant : _____ **Classe :**

☐ Je souhaite que mon enfant participe au **parcours de catéchèse (connaissance de la vie de Jésus/prières / présence lors des célébrations et messes)**

☐ Je souhaite que mon enfant participe au **parcours de culture chrétienne**

☐ Je souhaite que mon enfant se prépare au baptême.

SIGNATURE OBLIGATOIRE DES DEUX PARENTS

Nom et signature du responsable légal 1 :

Nom et signature du responsable légal 2

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer l'inscription d'un élève à la PASTORALE.

Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pendant toute la durée de fréquentation de l'établissement puis seront détruites. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au Responsable de Traitement : Institut Saint Louis de Gonzague, à l'attention du directeur, 71 Avenue Dr Albert Schweitzer, 66000 Perpignan

À l'attention des familles des élèves de CE2

Chers parents,

Afin de respecter les rythmes et les convictions de chacun, **deux modalités de participation** sont proposées pour les enfants, un choix doit être acté.

1. **Un parcours de catéchèse**, qui est une proposition pour approfondir et vivre la foi chrétienne, incluant des temps de prière, de célébrations et de messes, des récits bibliques et des gestes liturgiques simples.

2. **Un parcours de culture chrétienne**, qui a pour objectif de faire découvrir une culture qui a marqué notre histoire, notre patrimoine, nos traditions et les valeurs de partage, de pardon et de fraternité portées par notre établissement. Ce parcours ne propose pas de temps de prières ni de messes.

Dans un souci de bonne organisation, nous vous invitons à **compléter le coupon ci-joint** afin d'indiquer votre choix de parcours pour votre enfant avant le **vendredi 11 septembre 2026**.

Nous restons à votre disposition pour tout échange ou question.

Ensemble, nous souhaitons offrir à chaque enfant un chemin de croissance intérieure, dans le respect de chacun et la joie de vivre ensemble.

Chaque famille est invitée à choisir le parcours qui correspond le mieux à sa sensibilité

Mme LOPES
Directrice de l'établissement

Mme PINHEIRO
Adjointe en pastorale scolaire

✂ Coupon à compléter et à rendre avant le Vendredi 11 Septembre 2026

Nom de l'enfant : _____ **Classe :**

☐ Je souhaite que mon enfant participe au **parcours de catéchèse (connaissance de la vie de Jésus/prières / présence lors des célébrations et messes)**

☐ Je souhaite que mon enfant participe au **parcours de culture chrétienne**

☐ Je souhaite que mon enfant se prépare au baptême.

SIGNATURE OBLIGATOIRE DES DEUX PARENTS

Nom et signature du responsable légal 1 :

Nom et signature du responsable légal 2

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer l'inscription d'un élève à la PASTORALE.

Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pendant toute la durée de fréquentation de l'établissement puis seront détruites. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au Responsable de Traitement : Institut Saint Louis de Gonzague, à l'attention du directeur, 71 Avenue Dr Albert Schweitzer, 66000 Perpignan

À l'attention des familles des élèves de CM1/CM2

Chers parents,

Afin de respecter les rythmes et les convictions de chacun, **deux modalités de participation** sont proposées pour les enfants, un choix doit être acté.

1. **Un parcours de catéchèse**, qui est une proposition pour approfondir et vivre la foi chrétienne, incluant des temps de prière, de célébrations et de messes, des récits bibliques et des gestes liturgiques simples.

2. **Un parcours de culture chrétienne**, qui a pour objectif de faire découvrir une culture qui a marqué notre histoire, notre patrimoine, nos traditions et les valeurs de partage, de pardon et de fraternité portées par notre établissement. Ce parcours ne propose pas de temps de prières ni de messes.

Dans un souci de bonne organisation, nous vous invitons à **compléter le coupon ci-joint** afin d'indiquer votre choix de parcours pour votre enfant avant le **vendredi 11 septembre 2026**.

Nous restons à votre disposition pour tout échange ou question.

Ensemble, nous souhaitons offrir à chaque enfant un chemin de croissance intérieure, dans le respect de chacun et la joie de vivre ensemble.

Chaque famille est invitée à choisir le parcours qui correspond le mieux à sa sensibilité

Mme LOPES
Directrice de l'établissement

Mme PINHEIRO
Adjointe en pastorale scolaire

✂ Coupon à compléter et à rendre avant le Vendredi 11 Septembre 2026

Nom de l'enfant : _____ **Classe :**

☐ Je souhaite que mon enfant participe au **parcours de catéchèse** (connaissance de la vie de Jésus/prières / présence lors des célébrations et messes)

☐ Je souhaite que mon enfant participe au **parcours de culture chrétienne**

☐ Je souhaite que mon enfant se prépare au baptême – 1^{ère} des communions

SIGNATURE OBLIGATOIRE DES DEUX PARENTS

Nom et signature du responsable légal 1 :

Nom et signature du responsable légal 2

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer l'inscription d'un élève à la PASTORALE.

Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pendant toute la durée de fréquentation de l'établissement puis seront détruites. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au Responsable de Traitement : Institut Saint Louis de Gonzague, à l'attention du directeur, 71 Avenue Dr Albert Schweitzer, 66000 Perpignan

FICHE D'ENTRÉE EN CHEMINEMENT CATÉCHUMÉNAL

2026 - 2027

Institution St Louis de Gonzague Perpignan- PASTORALE

Sacrement demandé :

☐ Baptême ☐ Eucharistie (1^{ère} des communions)

Données personnelles de la Personne mineure

Les données signalées par * sont nécessaires pour permettre de répondre à la demande d'accompagnement.

Prénom* :

NOM de naissance* :

Adresse :

Code postal* : Ville* :

Tél * courriel* :

Lieu de naissance (ville et pays) :

Date de naissance *...../...../..... Nationalité

Pour la demande du sacrement de l'Eucharistie (1^{ère} des communions) , merci de joindre la copie de l'extrait de baptême avant le 24/09/2026

Baptême dans l'Église Catholique Romaine

Date/...../.....

Paroisse :

Diocèse..... Pays.....

FICHE DE TRANSMISSION PASTORALE ST LOUIS DE GONZAGUE

Nom et prénom de l'enfant mineur*

Signature du candidat « *Je demande à être accompagné(e) par la pastorale de l' Institution de St Louis de Gonzague dans ma recherche spirituelle et de préparation aux sacrements* ».

Date : / /

Signature de l'enfant :

Merci aux 2 parents de compléter ci-dessous (signature obligatoire des 2 parents)

Signature parent 1

Signature parent 2

Mme LOPES
Chef d'établissement 1^{er} degré

Mme PINHEIRO-SEGUR
Adjointe en pastorale Scolaire

■ DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer l'inscription d'un élève au parcours de cheminement catéchuménal. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pendant toute la durée de fréquentation de l'établissement puis seront détruites. Les droits d'accès et de rectification prévus par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au Responsable de Traitement : Institut Saint Louis de Gonzague, à l'attention du directeur, 71 Avenue Dr Albert Schweitzer, 66000 Perpignan.

Inscription : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE

Nom/Prénom :

Classe :

Attention dorénavant, L'inscription aux accueils périscolaires est annuelle. Les frais sont répartis sur 10 mois comme pour la scolarité.

Pour un accueil ponctuel, des tickets d'accueil pour le matin et le soir seront en vente auprès de Mme LECAS.

Je m'inscris à l'Accueil du matin pour l'année scolaire 2026/2027 de 7h45 à 8h15 ☐

Accueil du soir 16h45 à 18h15

Nouveau fonctionnement et nouveaux horaires :

- L'accueil du soir va s'organiser en 2 groupes :

Le groupe 1 sortira à 17h30 (portail en bois cour d'honneur)

Le groupe 2 sortira entre 18h00 et 18h15 (salle d'accueil du soir : à côté du parking à vélo).

ACCUEIL DU SOIR

Je m'inscris dans le groupe 1 ☐

Je m'inscris dans le groupe 2 ☐

Il est impossible de récupérer les enfants en dehors de ces horaires.

Il faut soit les récupérer à la sortie de 16h45 soit 17h30 ou 18h00/18h15.

Etude surveillée à partir du CE2

De 17h00 à 18h00 (salle d'étude du collège) sous la surveillance d'un assistant d'éducation, les élèves font leurs devoirs en autonomie.

Je m'inscris en étude surveillée ☐

 Toute demande d'inscription ou de modification en cours d'année (annulation d'inscription ou absence exceptionnelle) doit être signalée par courrier ou par mail christine.lubrano@gonzague.com ou secretariat.primaire@gonzague.com auprès de Mme LUBRANO Christine directrice du périscolaire ou Mme ESPIAU Olivia secrétaire de direction

Date et signature des parents :

LES TARIFS DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

L'inscription aux accueils périscolaires est annuelle.

Les frais seront répartis sur 10 mois comme pour la scolarité, et les prélèvements se font tous les 10 du mois.

Dès la rentrée 2026, la CAF n'est plus partenaire de l'école, nous n'avons donc plus de tarif par QF.

Afin de vous proposer plus de choix, nous avons convenu d'un partenariat avec CAP English, Kidshaker et l'étude ALPHA (études dirigées).

Ces prestations sont directement gérées par les partenaires (inscriptions + facturation).

TARIFICATION ANNUELLE :

- ACCUEIL DU MATIN : 100 €
- ACCUEIL DU SOIR : 280 €
- ETUDE SURVEILLEE : (à partir du CE2) 280 €
- ATELIER SPECTACLE : 200 € (Les frais de costume et de spectacle sont inclus)
- ATELIER : 150 €

Pour un accueil ponctuel, des tickets seront en vente auprès de Mme Lecas :

- Ticket accueil du matin : 2 € l'unité
- Ticket accueil du soir : 5 € l'unité



L'ÉTUDE ALPHA

ALPHA EDUCATION

ACCOMPAGNER
RÉVÉLER · FAIRE PROGRESSER

EN PARTENARIAT AVEC



SAINT LOUIS
DE
GONZAGUE

L'ÉTUDE DU SOIR

**Ce soir, laissez-nous
gérer les devoirs !**



+ 10

ANNÉES D'EXISTENCE

+ 100

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

+ 25 000

ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS



LES DEVOIRS SONT FAITS

Un travail fait et
compris, c'est la base.



RENTRE SEREIN À LA MAISON

Des soirées plus calmes
pour toute la famille.



PROGRESSER VERS L'AUTONOMIE

Apprendre à travailler avec
méthode et avec confiance.



BILAN DE SÉANCE PAR NOTRE APPLICATION

L'appli "Étude Alpha" pour
être au courant de tout.

POURQUOI LES PARENTS APPRÉCIENT L'ÉTUDE ALPHA



6 À 8 ÉLÈVES PAR GROUPE

Un accompagnement
personnalisé dans un
petit groupe motivant.



UN COORDINATEUR PRÉSENT

Il veille au bon
déroulement des séances.



ENCADRÉ PAR UN TUTEUR

Pédagogue et bienveillant,
Étudiant et issu des
meilleures formations.



SÉCURITÉ DES ENFANTS

Pas de face à face,
coordinateur présent,
salles ouvertes, casiers
judiciaires vérifiés,...

INFORMATIONS PRATIQUES



- A partir du lundi 7 septembre 2026
- Au sein de votre établissement
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Etude de 17h à 18h

TARIF

**8€
PAR SÉANCE**

Paiement par prélèvement SEPA,
au début de chaque période d'engagement



Participez à nos visios
de présentation



INSCRIPTION SUR LE SITE
www.alphaeducation.fr



DES QUESTIONS ?
☎ 01 76 40 13 52
✉ albert@alphaeducation.fr



QUESTIONS FRÉQUENTES

Questions administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Rendez-vous sur www.alphaeducation.fr, cliquez sur « Inscrivez votre enfant ».

QUELLE EST LA DURÉE D'ENGAGEMENT ?

L'inscription se fait par période scolaire. Elle est renouvelée automatiquement, sauf demande d'arrêt avant la reprise de la période suivante.

L'ABSENCE EST-ELLE FACTURÉE ?

En cas d'absence, la séance peut être reportée selon les conditions prévues dans l'application ou avec nos équipes. Certaines situations particulières peuvent donner lieu à un remboursement.

UNE SÉANCE PEUT-ELLE ÊTRE REPORTÉE ?

Oui, le report est possible sur la séance de votre choix via votre application ou en échangeant avec nos équipes.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT ?

Journées pédagogiques, voyages et sorties scolaires ou séance d'étude non assurée.

QUI CONTACTER ?

- Courriel : albert@alphaeducation.fr
- Tél : 01 76 40 13 52 (9h30-12h30 / 14h-18h30)

Le fonctionnement de l'étude

QUELLES AFFAIRES APPORTER ?

L'élève apporte son agenda et son matériel habituel nécessaire à la bonne tenue de l'étude

OÙ EST LE POINT DE RENDEZ-VOUS ?

Devant le secrétariat de l'école

QUI EST LE COORDINATEUR ?

Mme ESPIAU (ancienne enseignante), Référente Alpha dans l'établissement, est présente à toutes les séances. Elle supervise les tuteurs et assure le lien pédagogique.

QUI SONT NOS INTERVENANTS ?

Étudiants sélectionnés sur dossier et formés : tests académiques, évaluation pédagogique, casier judiciaire vierge. Suivis au quotidien.

TOUJOURS LE MÊME TUTEUR ?

Nous favorisons la stabilité du tuteur sur l'année. Cela ne peut être garanti si son emploi du temps évolue.

QUE FAIT VOTRE ENFANT S'IL N'A PAS DE DEVOIRS ?

Si votre enfant n'a pas de devoirs, nos tuteurs sont proactifs et proposent des révisions sur des exercices existants ou anticipent sur les leçons / exercices de la semaine.

QUEL SUIVI À L'ISSUE DE L'ÉTUDE ?

Vous avez la possibilité de noter et laisser un avis sur chaque étude. Chaque retour est traité par nos équipes pour un suivi qualitatif. Il vous est également possible de transmettre chaque jour des indications pour la séance à venir de votre enfant.



INSCRIPTION SUR LE SITE
www.alphaeducation.fr



DES QUESTIONS ?

☎ 01 76 40 13 52

✉ albert@alphaeducation.fr

LES ATELIERS

Atelier Spectacle Danse CP/CE1/CE2/CM : vise la maîtrise du corps, des gestes, de la respiration, la gestion de l'équilibre, la coordination et la mémorisation des mouvements, la gestion de l'espace et la prise de conscience de son corps.

Atelier Spectacle Expression Scénique CM : permet de mettre en jeu son corps dans l'espace et de contribuer à débloquer les inhibitions, installer progressivement la confiance et faire reculer la timidité, exprimer des émotions, développer sa sensibilité et son imagination.

Atelier Spectacle Chant CE2/CM : permet de s'exprimer, de s'extérioriser, de mettre en valeur et d'améliorer ses capacités de communication. Travail sur l'articulation, le sens des mots, la justesse, la rythmique, la mémorisation, la posture physique et la tenue devant un public.

Atelier Spectacle Théâtre CM: apprend à mettre sa voix et son corps en jeu dans un travail collectif, il permet d'exprimer ses émotions et de développer sa sensibilité et son imagination. Il apprend aussi l'écoute, l'acceptation du regard des autres et avant tout le plaisir du travail partagé.

Atelier Spectacle Accrosport CM : est une activité gymnique artistique mélangeant danse et gymnastique au sol, pratique de figures acrobatiques et d'enchaînements sur un thème musical. Valeurs d'entraide et de confiance.

Atelier Jeux d'échecs CE1/CE2/CM : calcul, raisonnement, logique, prise de risque et responsabilité. Initiation à la tactique et à la stratégie jusqu'à atteindre le niveau permettant d'accès aux compétitions FFE Jeunes.

Atelier Arts Visuels CP/CE1/CE2/CM : développer la créativité grâce à l'utilisation de diverses techniques sur différents supports. Il permet d'éveiller le sens artistique et d'affirmer sa personnalité.

Atelier Accrosport-Cirque CE2 : mélange de gymnastique, danse et cirque, figures chorégraphiques et enchaînements chorégraphiés sur un thème musical. Cet atelier développe aussi les valeurs d'entraide et de confiance.

Atelier Sport CP/CE1/CE2/CM : permet de développer le goût de l'effort, partager des activités sportives qui procurent des émotions, favorisent le développement physique, social et émotionnel ainsi que la confiance en soi.

Atelier Kidshaker CP/CE1/CE2/CM : créatif et scientifique, les élèves fabriquent, programment, expérimentent. Ils travaillent avec leurs mains autant qu'avec le numérique. Chaque Projet mêle science, art, logique et travail d'équipe.

Atelier CAP English CP/CE1/CE2/CM : une porte sur le monde, ludique, captivant, méthodologie immersive, expertise reconnue.

Emploi du temps des ateliers 2026/2027

Lundi :



- Arts visuels CP
- Danse CE1 (Atelier Spectacle)
- AccroSport CM (Atelier Spectacle)
- Théâtre CM (Atelier Spectacle) à partir de mars le jeudi en plus
- Sport CE2
- Kidshaker CP/CE1
- CAP English Starters : CE2 / CM

Mardi :

- Accro- Cirque CE2
- Danse CP (Atelier Spectacle)
- Chant CE2 / CM (Atelier Spectacle)
- Arts visuels CE2/CM
- Sport Tournois CM
- CAP English Movers : CM2



Jeudi :

- Sport CP
- Danse CM (Atelier Spectacle)
- CAP English Ateliers ludiques : CP/CE1
- Kidshaker CE1/ CE2
- Arts Visuels CE2 / CM

Vendredi :

- Jeux d'échecs CE1/CE2/CM
- Sport CP / CE1
- Arts visuels CE1
- Expression Scénique CM (Atelier Spectacle)
- CAP English :Théâtre CM2
- Kidshaker CM



Ce planning est susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'inscrits...

CP Ateliers Périscolaires 12H30 / 13H30

Nom Prénom :

Classe :

Nouveauté : cette année votre enfant peut s'inscrire à deux ateliers, les ateliers CAP English et Kidshaker seront gérés par ces deux structures au niveau règlement. Les autres ateliers seront gérés par l'école, la facturation sera annuelle répartie sur 10 mois comme pour la scolarité (voir feuille d'informations tarification jointe).

Les inscriptions à ces ateliers demandent une réflexion en famille (si votre enfant veut participer à un atelier, il devra être assidu, ponctuel et motivé). L'engagement est une notion essentielle, il est autant personnel que financier. Nous n'accepterons aucune annulation d'inscription en cours d'année.

J'inscris mon enfant à un atelier ☐

J'inscris mon enfant à deux ateliers ☐

Merci de cocher vos choix en mettant des numéros en fonction de vos préférences.
Attention de regarder l'emploi du temps et de choisir en fonction des jours :

Ce document est à retourner à la Maîtresse le jour de la rentrée, les ateliers commenceront la semaine du 14 Septembre.

 Arts Visuels

 Kidshaker

 Danse (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)

 Sport

 CAP English (inscription close, à cocher si votre enfant est pré-inscrit)

Date :

Signature :

CE1 Ateliers Périscolaires 12H30 / 13H30

Nom Prénom :

Classe :

Nouveauté : cette année votre enfant peut s'inscrire à deux ateliers, les ateliers CAP English et Kidshaker seront gérés par ces deux structures au niveau règlement. Les autres ateliers seront gérés par l'école, la facturation sera annuelle répartie sur 10 mois comme pour la scolarité (voir feuille d'informations tarification jointe).

Les inscriptions à ces ateliers demandent une réflexion en famille (si votre enfant veut participer à un atelier, il devra être assidu, ponctuel et motivé). L'engagement est une notion essentielle, il est autant personnel que financier. Nous n'accepterons aucune annulation d'inscription en cours d'année.

J'inscris mon enfant à un atelier

☐

J'inscris mon enfant à deux ateliers

☐

Merci de cocher vos choix en mettant des numéros en fonction de vos préférences. Attention de regarder l'emploi du temps et de choisir en fonction des jours :

Ce document est à retourner à la Maîtresse le jour de la rentrée, les ateliers commenceront la semaine du 14 Septembre.



Arts Visuels



Kidshaker



Danse (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)



Sport



CAP English (inscription close, à cocher si votre enfant est pré-inscrit)



Jeux d'échecs

Date :

Signature :

CE2 Ateliers Péri-scolaires 12H30 / 13H30

Nom Prénom :

Classe :

Nouveauté : cette année votre enfant peut s'inscrire à deux ateliers, les ateliers CAP English et Kidshaker seront gérés par ces deux structures au niveau règlement. Les autres ateliers seront gérés par l'école, la facturation sera annuelle répartie sur 10 mois comme pour la scolarité (voir feuille d'informations tarification jointe).

Les inscriptions à ces ateliers demandent une réflexion en famille (si votre enfant veut participer à un atelier, il devra être assidu, ponctuel et motivé). L'engagement est une notion essentielle, il est autant personnel que financier. Nous n'accepterons aucune annulation d'inscription en cours d'année.

J'inscris mon enfant à un atelier ☐

J'inscris mon enfant à deux ateliers ☐

Merci de cocher vos choix en mettant des numéros en fonction de vos préférences.

! pas de double inscription pour les ateliers spectacles ! Attention de regarder l'emploi du temps et de choisir en fonction des jours :

Ce document est à retourner à la Maîtresse le jour de la rentrée, les ateliers commenceront la semaine du 14 Septembre.

☐ Arts Visuels

☐ Kidshaker

☐ Danse (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)

☐ Chant (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)

☐ Sport

☐ CAP English (inscription close, à cocher si votre enfant est pré-inscrit)

☐ Jeux d'échecs

☐ Accro - Cirque

Date :

Signature :

CM1 Ateliers Périscolaires 12H30 / 13H30

Nom Prénom :

Classe :

Nouveauté : cette année votre enfant peut s'inscrire à deux ateliers, les ateliers CAP English et Kidshaker seront gérés par ces deux structures au niveau règlement. Les autres ateliers seront gérés par l'école, la facturation sera annuelle répartie sur 10 mois comme pour la scolarité (voir feuille d'informations tarification jointe).

Les inscriptions à ces ateliers demandent une réflexion en famille (si votre enfant veut participer à un atelier, il devra être assidu, ponctuel et motivé). L'engagement est une notion essentielle, il est autant personnel que financier. Nous n'accepterons aucune annulation d'inscription en cours d'année.

J'inscris mon enfant à un atelier ☐

J'inscris mon enfant à deux ateliers ☐

Merci de cocher vos choix en mettant des numéros en fonction de vos préférences

! pas de double inscription pour les ateliers spectacles ! Attention de regarder l'emploi du temps et de choisir en fonction des jours :

Ce document est à retourner à la Maîtresse le jour de la rentrée, les ateliers commenceront la semaine du 14 Septembre.

- ☐ Arts Visuels
- ☐ Kidshaker
- ☐ Danse (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Chant (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Théâtre (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Accroport (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Expression Scénique (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Sport Tournois de football
- ☐ CAP English (inscription close, à cocher si votre enfant est pré-inscrit)
- ☐ Jeux d'échec

Date :

Signature :

CM2 Ateliers Périscolaires 12H30 / 13H30

Nom Prénom :

Classe :

Nouveauté : cette année votre enfant peut s'inscrire à deux ateliers, les ateliers CAP English et Kidshaker seront gérés par ces deux structures au niveau règlement. Les autres ateliers seront gérés par l'école, la facturation sera annuelle répartie sur 10 mois comme pour la scolarité (voir feuille d'informations tarification jointe).

Les inscriptions à ces ateliers demandent une réflexion en famille (si votre enfant veut participer à un atelier, il devra être assidu, ponctuel et motivé). L'engagement est une notion essentielle, il est autant personnel que financier. Nous n'accepterons aucune annulation d'inscription en cours d'année.

J'inscris mon enfant à un atelier

☐

J'inscris mon enfant à deux ateliers

☐

Merci de cocher vos choix en mettant des numéros en fonction de vos préférences,

! pas de double inscription pour les ateliers spectacles ! Attention de regarder l'emploi du temps et de choisir en fonction des jours :

Ce document est à retourner à la Maîtresse le jour de la rentrée, les ateliers commenceront la semaine du 14 Septembre.

- ☐ Arts Visuels
- ☐ Kidshaker
- ☐ Danse (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Chant (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Théâtre (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Accroport (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Expression Scénique (cet atelier participe au spectacle le Mardi 1er Juin)
- ☐ Sport Tournois de football
- ☐ CAP English (inscription close, à cocher si votre enfant est pré-inscrit)
- ☐ CAP English : Théâtre
- ☐ Jeux d'échec

Date :

Signature :



INSTITUTION SAINT-LOUIS DE GONZAGUE
Contribution des familles – Tarification adaptée aux ressources
Année scolaire 2026-2027

Pour répondre au protocole d'accord sur la mixité sociale et scolaire signé entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, l'Institution Saint-Louis de Gonzague (école, collège et lycée) met en place une contribution familiale modulée selon les ressources du foyer.

Cette contribution concerne uniquement les frais de scolarité et repose sur une auto déclaration.

Comment est déterminée la contribution ?

Chaque famille est invitée à se situer dans l'une des trois catégories ci-dessous à partir du revenu fiscal de référence (RFR) figurant sur le dernier avis d'imposition.

Catégorie Revenu fiscal de référence

A Inférieur à 30 000 €

B Entre 30 000 € et 72 000 €

C Supérieur à 72 000 €

Quelle situation prendre en compte ?

Parents vivant ensemble

(mariés, pacsés, en union libre ou parent isolé)

- Si un seul avis d'imposition existe : prendre le revenu fiscal de référence indiqué sur cet avis.
- Si chaque parent dispose de son propre avis d'imposition : additionner les deux revenus fiscaux de référence et retenir la catégorie correspondante.

Parents séparés

Chaque responsable légal détermine sa catégorie à partir de son propre revenu fiscal de référence.

Modalités pratiques

- La déclaration repose sur la confiance et la responsabilité de chaque famille.
- Aucun justificatif ne sera demandé lors de l'inscription pour l'année scolaire 2026-2027.
- La catégorie choisie s'applique pour l'ensemble de l'année scolaire.
- **En l'absence de choix exprimé, la catégorie C sera retenue par défaut.**

Veillez cocher la case correspondante en fonction de votre Revenu Fiscal de Référence

Pour les parents vivant ensemble	TRANCHE A Inférieur à 30 000 € ☐	TRANCHE B Entre 30 000 € et 72 000 € ☐	TRANCHE C Supérieur à 72 000 € ☐
---	---	---	---

Parents séparés	TRANCHE A Inférieur à 30 000 € ☐	TRANCHE B Entre 30 000 € et 72 000 € ☐	TRANCHE C Supérieur à 72 000 € ☐
------------------------	---	---	---

Responsable légal 1 Nom et prénom :

Parents séparés	TRANCHE A Inférieur à 30 000 € ☐	TRANCHE B Entre 30 000 € et 72 000 € ☐	TRANCHE C Supérieur à 72 000 € ☐
------------------------	---	---	---

Responsable légal 2 Nom et prénom :

A _____

Le _____

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

Calendrier scolaire année 2026/2027

Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1er septembre 2026
Vacances de la Toussaint	Samedi 17 octobre 2026 Lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël	Samedi 19 décembre 2026 Lundi 4 janvier 2027
Vacances d'hiver	Samedi 6 février 2027 Lundi 22 février 2027
Vacances de printemps	Samedi 3 avril 2027 Lundi 19 avril 2027
Mercredi 5 mai 2027 : classe toute la journée	
Pont de l'Ascension	Jeudi 6 mai 2027 Lundi 10 mai 2027
FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE LE MARDI 29 JUIN 2027	